



BUREAU DE L'ASSEMBLEE

AS/Bur (2022) CB 16

12 décembre 2022

## Aux membres de l'Assemblée

### Carnet de bord

#### de la réunion tenue à Paris le 9 décembre 2022

Le Bureau de l'Assemblée, réuni le vendredi 9 décembre 2022, à Paris, sous la présidence de M. Tiny Kox, Président de l'Assemblée parlementaire, en ce qui concerne :

- **Communications** : a pris note des communications du Président de l'Assemblée, de la Secrétaire Générale et du Secrétaire Général adjoint du Conseil de l'Europe, et a tenu un échange de vues avec la Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe ;
- **Suites à donner à la Commission permanente (Reykjavik, 25 novembre 2022)** : a approuvé les propositions de suivi faites par la Secrétaire Générale de l'Assemblée, a pris note de l'intention du Président de convoquer une réunion de la Commission permanente, à Reykjavik, le 15 mai 2023 (sous réserve de la disponibilité de fonds) ;
- **Première partie de session de 2023 (Strasbourg, 23-27 janvier)** :
  - a accepté la proposition de la commission sur l'égalité et la non-discrimination d'inviter à la partie de session de janvier 2023 Mme Sima Sami Bahous, Sous-Secrétaire-Générale de l'ONU et Directrice exécutive d'ONU-Femmes, à s'adresser à l'Assemblée dans le cadre du débat sur *Violences sexuelles liées aux conflits*;
  - a établi le projet d'ordre du jour ;
- **Modalités d'organisation des parties de session** : a pris note des informations fournies par la Secrétaire Générale de l'Assemblée ;
- **Règles d'accès, de circulation et de sécurité dans l'enceinte du Conseil de l'Europe pendant les sessions de l'Assemblée parlementaire** : a tenu un échange de vues sur la base de propositions faites par la Secrétaire Générale de l'Assemblée parlementaire et a demandé à la Secrétaire Générale de l'Assemblée parlementaire d'adresser une lettre à ce sujet aux Présidentes et Présidents des délégations, leur rappelant les Règles existantes, en particulier le fait que les parlementaires doivent assumer l'entière responsabilité de la circulation et du comportement, ainsi que du départ du bâtiment de leurs invité·e·s ;
- **Renvois et transmissions en commissions** : a approuvé les renvois et transmissions tels que présentés en annexe 1, sous réserve de ratification par l'Assemblée par le biais du Rapport d'activité ;
- **Observation d'élections** : a pris note du calendrier des élections pour 2023 ;

- **Dépenses de l'Assemblée parlementaire pour l'exercice 2023** : a pris note du mémorandum préparé par la Secrétaire Générale de l'Assemblée ;
- **Activités de coopération parlementaire** : a pris note du plan de travail pour 2023 ;
- **Prix des Droits de l'Homme Václav Havel 2023** : a pris note du calendrier de l'édition 2023 du Prix ;
- **Répartition de l'allocation aux groupes politiques pour 2023** : a approuvé les propositions contenues dans le document ;
- **Réunions en dehors de Strasbourg et Paris** : a autorisé
  - La Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable et le Réseau de parlementaires de référence pour un environnement sain à se réunir à Marrakech et Ben Guérir, Maroc, les 16-18 mars 2023 ;
  - la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme à se réunir à Limassol, Chypre, les 22-23 mai 2023 ;
- **Dates et lieux des prochaines réunions** : a décidé de tenir ses réunions comme suit :
  - Lundi 23 janvier 2023, 8 h (partie de session)
  - Vendredi 27 janvier 2023, 8 h 30 (partie de session).

Isild Heurtin

---

Copie aux :

Secrétaire Générale de l'Assemblée parlementaire  
Directeur et agents du Secrétariat de l'Assemblée parlementaire  
Secrétaires des délégations nationales et des groupes politiques de l'Assemblée  
Secrétaires des délégations d'observateurs et de partenaires pour la démocratie  
Secrétaire Général du Congrès  
Secrétaire du Comité des Ministres  
Directeurs Généraux  
Directeur de Cabinet de la Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe  
Directeur du bureau de la Commissaire aux droits de l'homme  
Directeur de la Communication  
Représentations Permanentes auprès du Conseil de l'Europe

**Annexe 1 – Renvois et transmissions en commissions**

- [Doc. 15636](#), Proposition de résolution, Risques et opportunités du Métavers : renvoi à la Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias *pour rapport*
- [Doc. 15638](#), Proposition de résolution, Reconnaître les partis politiques bellicistes russes comme des groupes et entités impliqués dans des actes de terrorisme passibles de sanctions institutionnelles : renvoi à la Commission des questions politiques et de la démocratie *pour prise en compte dans la préparation du rapport sur les « Conséquences politiques de l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine »* et à la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme *pour prise en compte dans la préparation du rapport sur les « Questions juridiques et violations des droits de l'homme liées à l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine »*
- [Doc. 15639](#), Proposition de résolution, Pratiques abusives consistant à priver les enfants de leur milieu familial: transmission à la Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable *pour consultation*
- [Doc. 15642](#), Proposition de résolution, La protection des défenseuses des droits humains et des personnes qui défendent les droits des femmes en Europe : renvoi à la Commission sur l'égalité et la non-discrimination *pour rapport*
- [Doc. 15646](#), Proposition de résolution, Augmentation du nombre de prisonniers politiques en Azerbaïdjan: renvoi à la Commission pour le respect des obligations et engagements des États membres du Conseil de l'Europe (Commission de suivi) *pour prise en compte dans la préparation du rapport sur le « Respect des obligations et engagements de l'Azerbaïdjan »* et à la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme *pour prise en compte dans la préparation du rapport sur les « Menaces d'atteinte à la vie et à la sécurité des journalistes et des défenseurs des droits humains en Azerbaïdjan »*
- Décision du Bureau, Escalade dans la guerre d'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine: renvoi à la Commission des questions politiques et de la démocratie *pour prise en compte dans la préparation du rapport sur les « Conséquences politiques de l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine »* et à la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme *pour prise en compte dans la préparation du rapport sur les « Questions juridiques et violations des droits de l'homme liées à l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine »*